

Un salaire horaire plus élevé qu'en France de province mais davantage de très bas salaires

Observation PACA conjoncture
20 janvier 2017

Virginie Meyer (Direccte)
Frédéric Caste (Insee)



Contexte de l'étude

- ✓ Un partenariat Insee-Direccte
- ✓ Une étude réalisée à partir d'un outil développé par le PSAR Emploi-Population avec l'appui de la Dares (« co-investissement » Insee-Dares)
- ✓ La Direction régionale de l'Insee Paca a été associée à l'élaboration de l'investissement ; la Direccte Paca a également participé
- ✓ Etude publiée en novembre 2016 avec conférence de presse

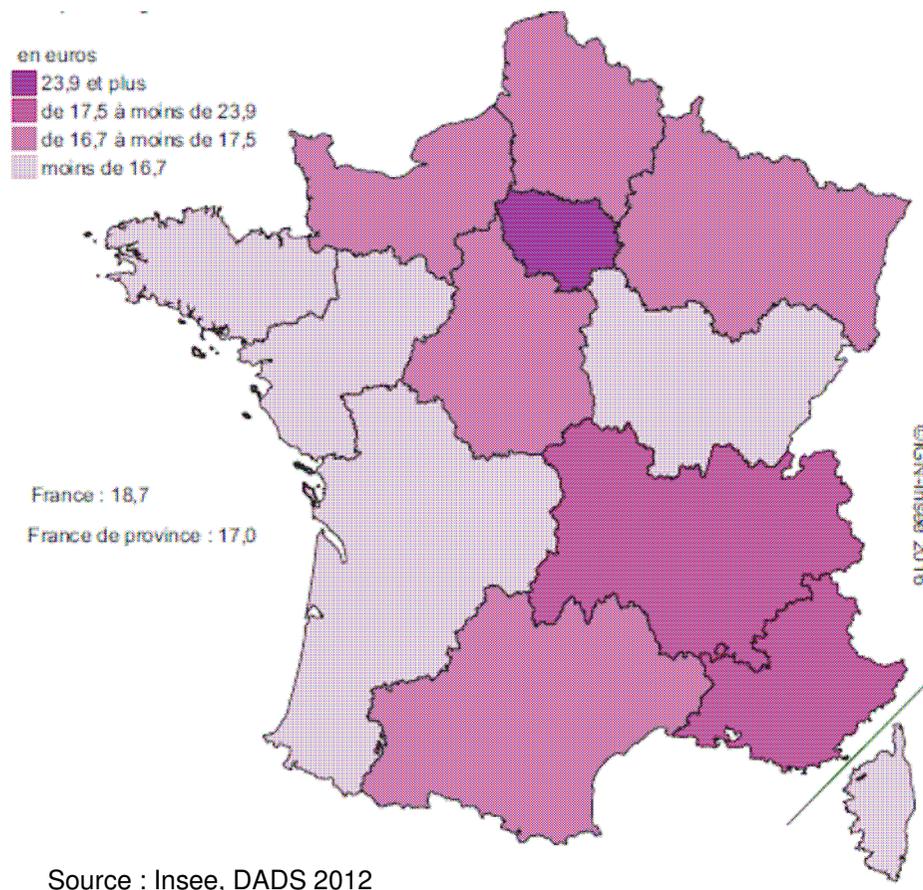
Concepts, source, champ

- ✓ Choix d'une approche **productive** = caractéristiques des postes offerts par les employeurs aux salariés (durée de travail, type de contrat, salaires versés)
- ✓ On s'intéresse donc au **salaire brut**, au **lieu de travail**, plus précisément au salaire **horaire** brut (salaire brut / nombre d'heures rémunérées)
- ✓ **Source : DADS** (Déclarations annuelles de données sociales)
- ✓ **Champ** : postes principaux (« non annexes ») du secteur **concurrentiel** hors apprentis et stagiaires
secteur concurrentiel = (secteur privé + EPIC) – (secteur agricole, secteur public, salariés des particuliers employeurs)

Objectifs de l'étude

- ✓ Quel est le salaire horaire moyen en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?
- ✓ Comment se positionne la région parmi les autres régions françaises ?
- ✓ Qu'est-ce qui favorise un salaire horaire élevé ?
- ✓ Dans quelles conditions les salaires horaires sont-ils proches du Smic?

Provence-Alpes-Côte d'Azur : deuxième région de France pour le salaire horaire moyen



- ✓ Un salaire horaire brut moyen de **17,5 euros**
- ✓ Davantage de cadres et de salariés de 60 ans et plus dans la région
- ✓ Présence de secteurs d'activité fortement rémunérateurs

Des salaires horaires 2 fois plus élevés pour les cadres que pour les ouvriers et employés

En euros

	Paca	Province	France
Ensemble	17,5	17,0	18,7
Catégorie socio-professionnelle			
Employés	13,3	13,2	13,7
Ouvriers	14,0	13,9	14,2
Professions intermédiaires	18,9	18,6	19,2
Cadres	31,4	31,1	34,5

Source : Insee, DADS 2012

- ✓ Les postes occupés par les cadres correspondent à des salaires horaires bruts moyens nettement supérieurs à ceux des postes occupés par les professions intermédiaires, les ouvriers et les employés
- ✓ Un écart de même ampleur en France de province et plus fort au niveau national

Des salaires horaires plus élevés pour les 60 ans et plus et les hommes

En euros

	Paca	Province	France
Ensemble	17,5	17,0	18,7
Age			
25-29 ans	14,3	14,0	14,9
60 ans et plus	22,2	23,1	26,4
Écart (%)	55,5	65,3	76,9
Sexe			
femme	15,5	15,1	16,7
homme	18,9	18,2	20,1
Écart (%)	21,4	20,4	20,2

Source : Insee, DADS 2012

- ✓ Des disparités entre les âges plus faibles en Paca et un salaire moyen des postes occupés par les 60 ans et plus inférieur à celui de la Province
- ✓ Un salaire horaire brut moyen de 18,9 euros pour les hommes contre 15,5 euros pour les femmes

Des écarts de salaires horaires jusqu'à 2,5 entre secteurs d'activité

En euros

	Paca	Province	France
Ensemble	17,5	17,0	18,7
Secteur			
Hébergement-restauration	13,4	12,8	13,3
Information-communication	23,9	22,0	26,2
Indus. extrac., énerg., eau, déchets	22,0	21,5	23,0
Cokéfaction-raffinage	34,5	33,0	33,4

Source : Insee, DADS 2012

- ✓ Des salaires plus faibles dans le secteur hébergement-restauration
- ✓ Des salaires élevés dans certains secteurs tertiaires (comme l'information-communication) et industriels avec un salaire plus élevé en Paca qu'en Province

Pour aller plus loin...

- ✓ Il est possible d'estimer l'**effet de chaque variable à « autres caractéristiques fixes »** avec un modèle économétrique (régression linéaire)
- ✓ *A noter : certains déterminants du niveau de salaire sont absents de la source DADS : diplôme, compétences... on raisonne donc « **toutes choses observées par ailleurs** »*
- ✓ Pour chaque variable, une modalité de référence a été définie
- ✓ Un **test de Chow** a été réalisé pour comparer un modèle régional au modèle national et donc déceler pour une variable l'effet spécifique d'une région
- ✓ Une analyse toutefois uniquement descriptive, ne pas faire de lien causal !

Les mêmes déterminants du salaire horaire en Paca et au niveau national

- ✓ Écart femmes-hommes : 21 % en moyenne, mais l'écart serait de 8% si les femmes occupaient les mêmes postes que les hommes
- ✓ Les postes d'employés mieux rémunérés que les postes d'ouvriers à « autres caractéristiques identiques », alors que le salaire moyen des ouvriers est supérieur

Des effets différents selon le niveau de salaire

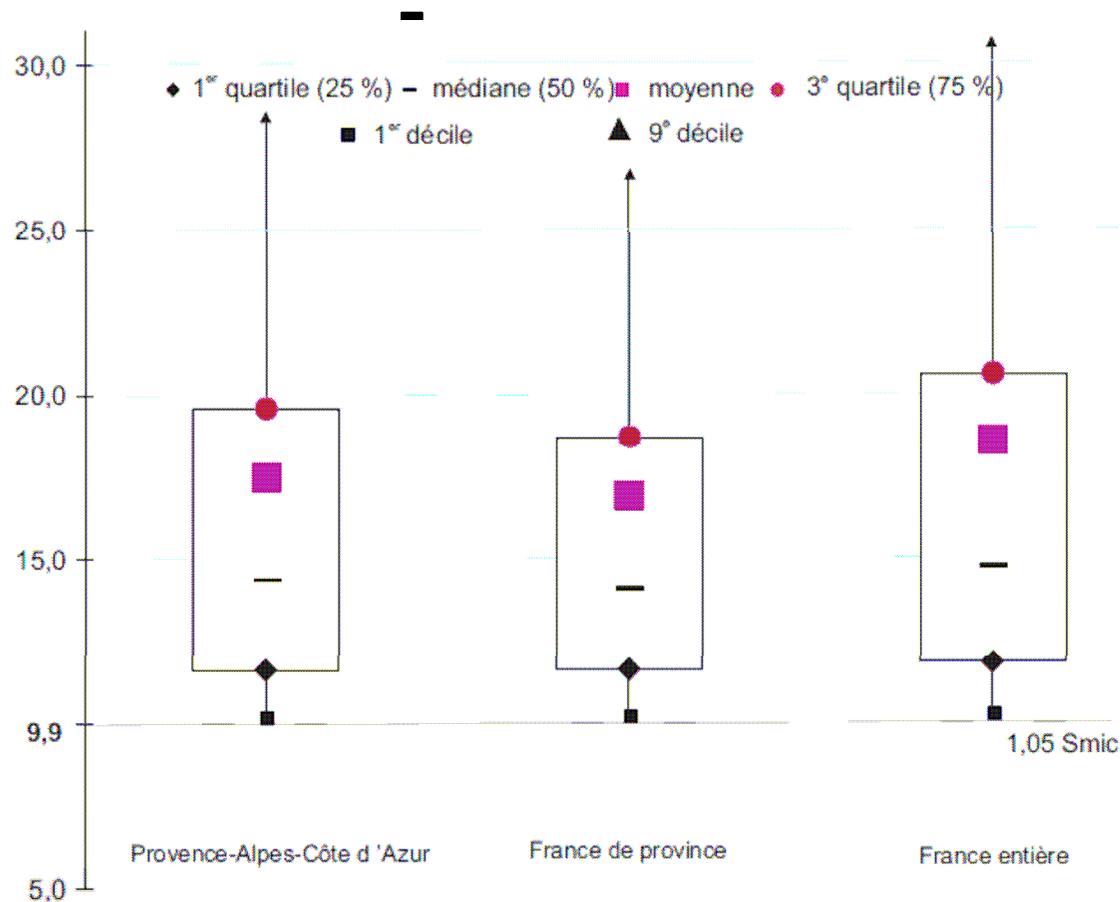
- ✓ La **régression quantile** permet d'estimer l'effet de chaque facteur en fonction du niveau de salaire
- ✓ Cette approche est jugée pertinente lorsque les déterminants du salaire ont un impact sur la moyenne mais aussi sur la variance de la variable d'intérêt
- ✓ Les quantiles retenues dans l'investissement sont le premier quartile, la médiane et le troisième quartile
- ✓ *A noter que cette approche ne permet pas de comparaisons entre la région et le niveau national*

Sexe, âge, contrat : un impact plus marqué pour les hauts salaires

- ✓ A profil équivalent, l'impact de l'âge est plus fort pour les hauts salaires (3^e quartile) que pour les bas salaires (1^{er} quartile):
 - Écart des rémunérations entre salariés de 55-59 ans et de 35-39 ans de 11,1 % pour le 3^e quartile et de 4,7% pour le 1^{er} quartile
- ✓ Même constat pour le sexe et le contrat de travail :
 - Écart entre hommes et femmes de 8,2 % pour le 3^e quartile et de 5,5 % pour le 1^{er} quartile
 - Ecart entre CDI et CDD de 3,5% pour le 3^e quartile et de 1,8% pour le 1^{er} quartile
- ✓ Catégorie socioprofessionnelle, temps de travail et taille de l'entreprise : écarts très proches quel que soit le niveau de salaire

Des disparités plus fortes en Paca

Distribution du salaire brut horaire en 2012



Lecture : en 2012 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 25 % des salaires horaires sont inférieurs ou égal à 11,6 euros et 25% sont supérieurs ou égaux à 19,6 euros

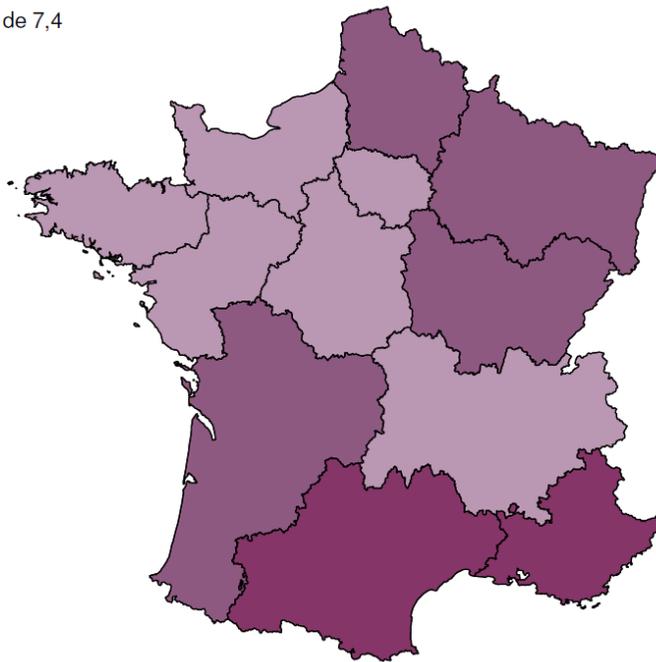
Source : Insee, DADS 2012

Les salaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Paca a le 2^{ème} taux de très bas salaires horaires de France métropolitaine

Part dans l'ensemble des postes (en %)

- 7,4 et plus
- de 6,1 à moins de 7,4
- moins de 6,1



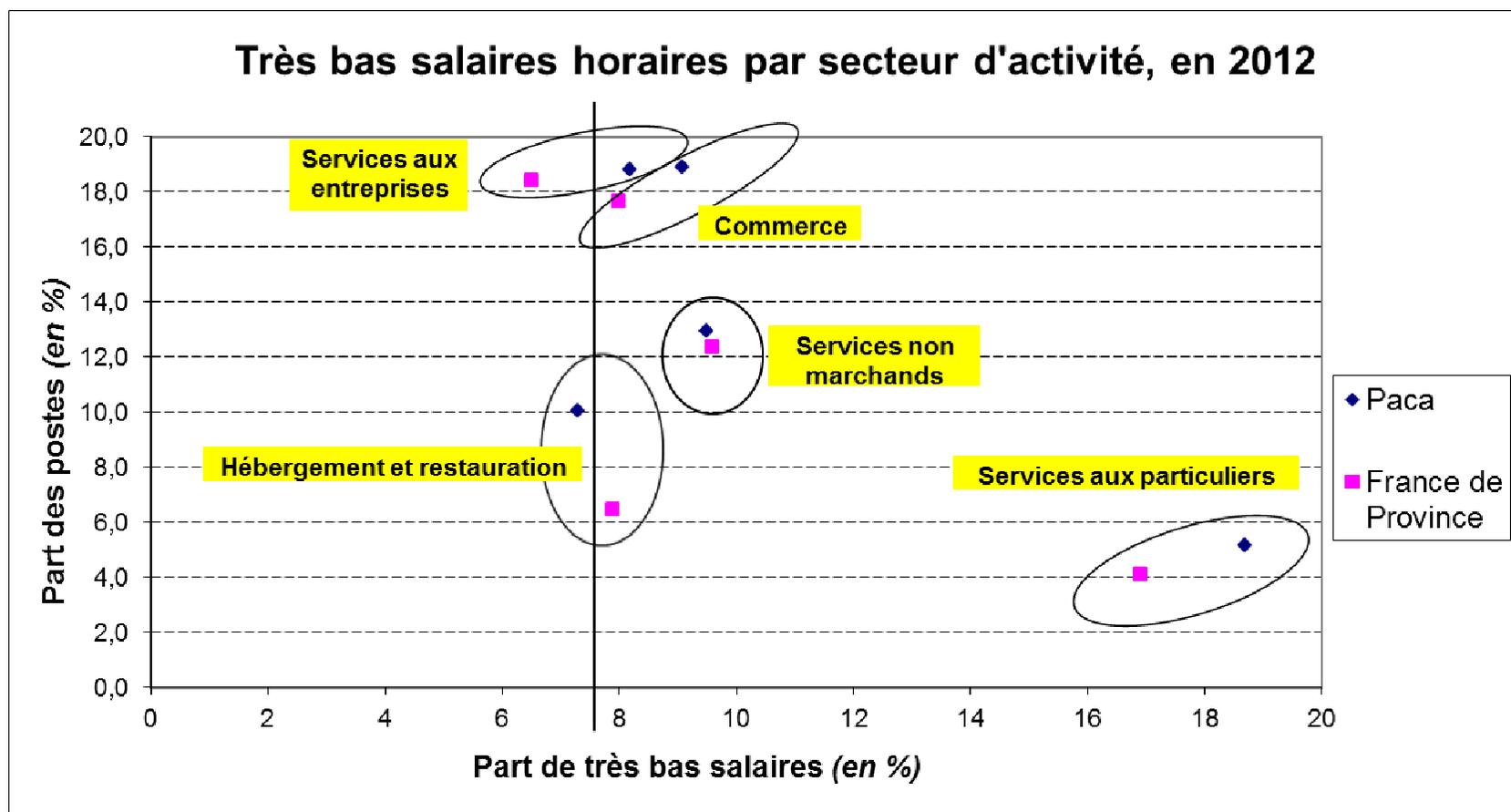
Source : Insee, DADS 2012

✓ **7,6 % des postes** rémunérés au voisinage du Smic horaire en 2012

✓ **6,4 % en France de province**

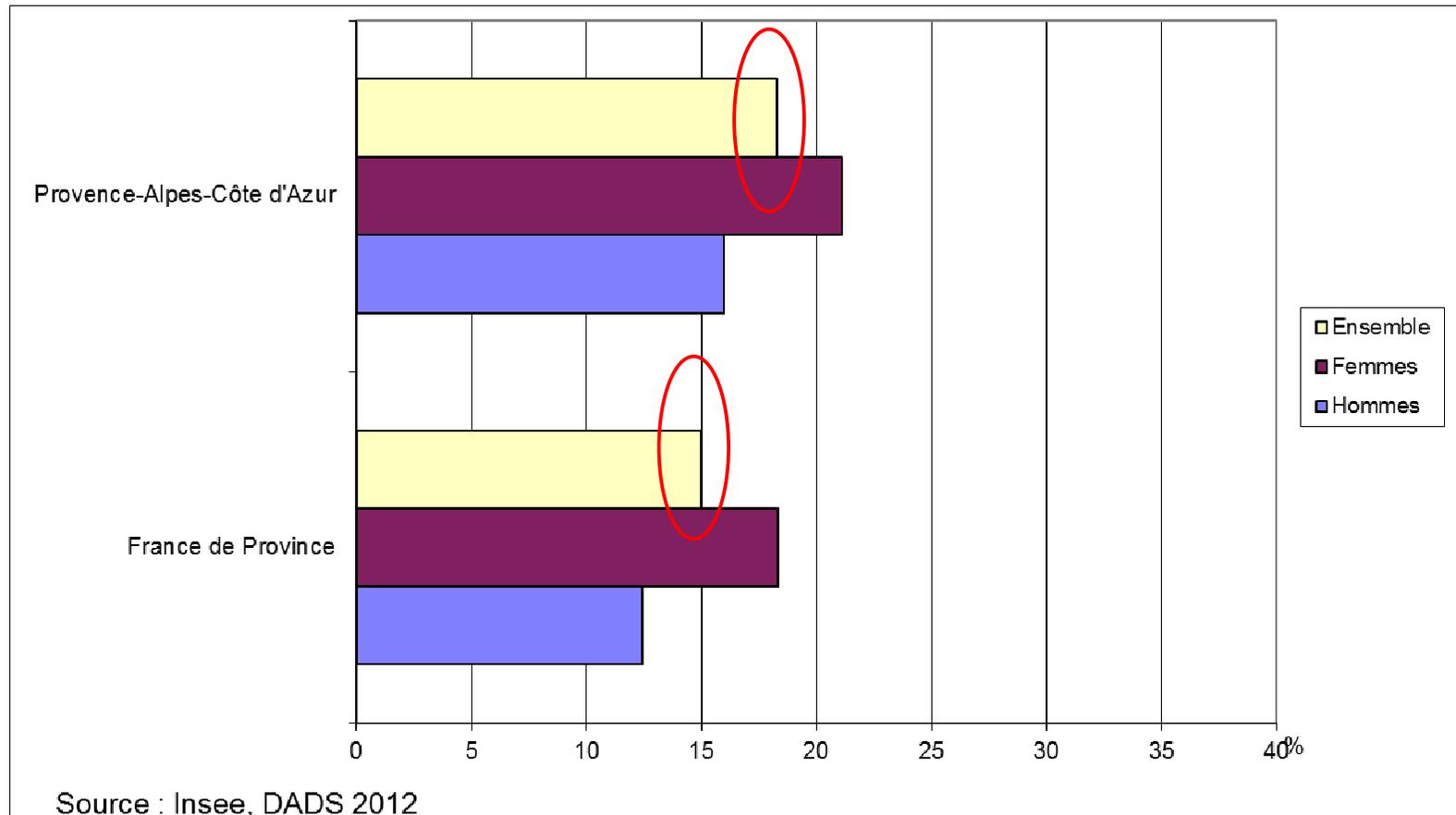
✓ **123 000 postes en Paca**

La structure sectorielle explique en partie la plus forte présence de très bas salaires



Des CDD beaucoup plus fréquents en Paca...

Part des femmes et des hommes en CDD , en 2012 (en %)

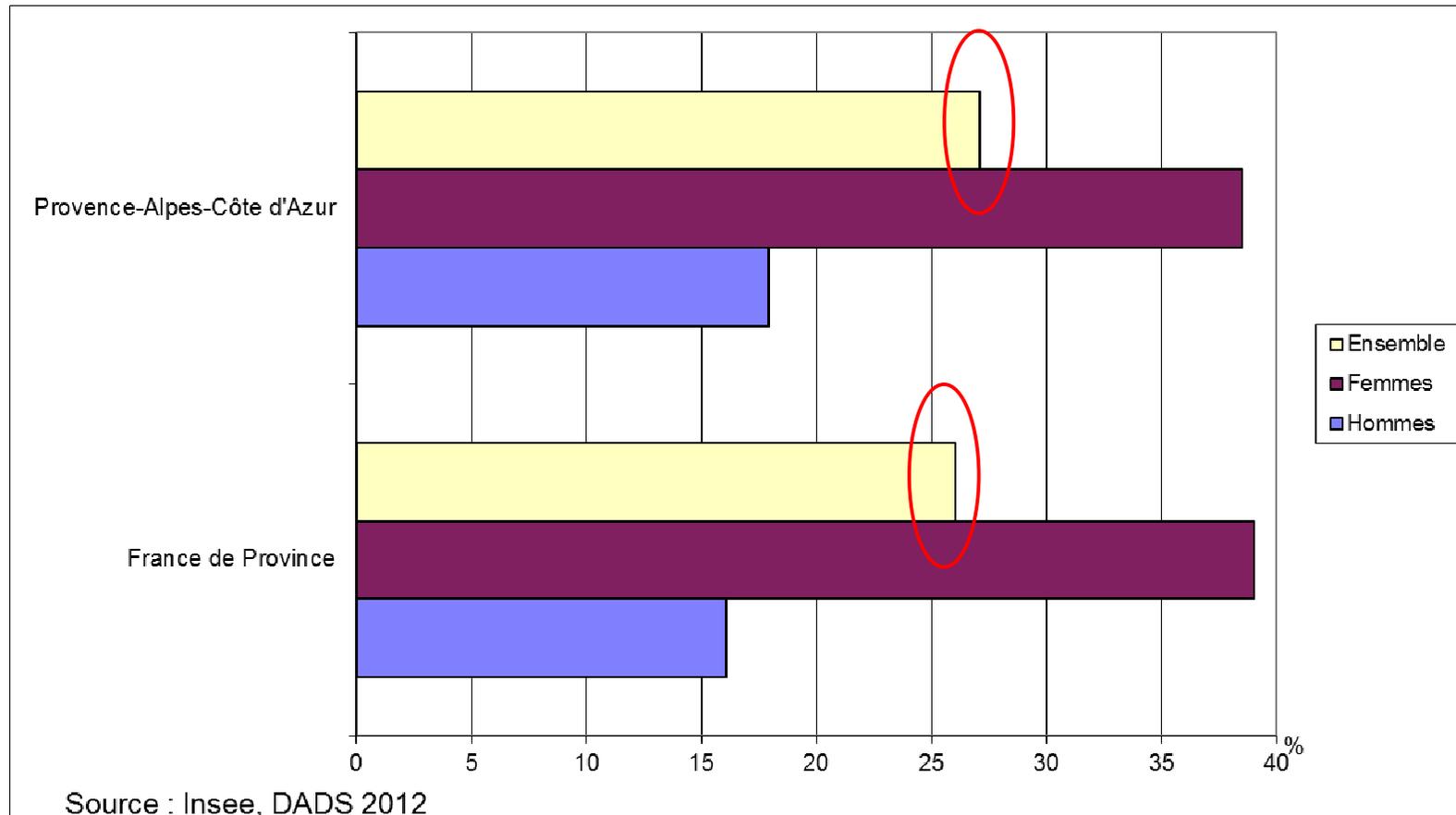


... et plus présents dans les secteurs d'activité peu rémunérateurs

- En 2012, la part des postes en CDD est de :
 - 42 % dans l'**hébergement-restauration** (*près de 7 points de plus qu'en France de province*)
 - 28 % dans les **services aux particuliers**
 - Près de 20 % dans le **commerce** et les **services non marchands**
- Une surreprésentation des **femmes** (5 points de plus que les hommes) et des **jeunes de 25-29 ans** (5 points de plus que la moyenne)
- Au total, environ **10 % des CDD** de la région sont rémunérés **au voisinage du Smic**

Un peu plus de temps partiel en Paca...

Part des femmes et des hommes à temps partiel, en 2012 (*en %*)



... mais davantage concernés par les très bas salaires

- **13,6 %** des postes à temps partiel au **voisinage du Smic**, soit 1,9 points de plus qu'en France de province
- Un écart qui s'explique par les **CDI à temps partiel** :
 - *14,3 % de postes à très bas salaires en Paca*
 - *11,7 % de postes à très bas salaires en France de province*

En résumé

- ✓ Avec un salaire horaire brut moyen de 17,5 euros, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région de province
- ✓ Des salaires plus élevés pour les cadres, les classes d'âges élevés et dans certains secteurs d'activité
- ✓ Des disparités plus fortes qu'en moyenne de province
- ✓ Paca a le deuxième taux de très bas salaires de France métropolitaine
- ✓ La structure sectorielle explique en partie la forte présence de très bas salaires
- ✓ Des CDD et des CDI à temps partiel plus fréquents

Merci de votre attention

Insee Analyses
Provence-Alpes-Côte d'Azur
N° 39
novembre 2016

Un salaire horaire plus élevé qu'en France de province mais davantage de très bas salaires

En 2012, les salariés du secteur concurrentiel percevaient en moyenne 17,5 euros brut de l'heure en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si leur salaire horaire est inférieur à la moyenne nationale, il est supérieur à celui de l'ensemble des salariés de la France de province. Les caractéristiques liées aux postes de travail et aux salariés ont la même influence sur le salaire dans la région et au niveau national. La part plus importante de cadres et une bonne représentation de secteurs d'activité fortement rémunérateurs en Paca expliquent le niveau de salaire horaire moyen plus élevé qu'en France de province. Parallèlement, la part de salariés exerçant le Simo est très forte dans la région (7,6 %), nettement supérieure à la moyenne de la France de province (6,4 %). La forte présence de secteurs d'activité concentrant des postes peu rémunérés ainsi qu'une part plus importante de CDD et de temps partiel expliquent en partie cette surreprésentation de très bas salaires. Les femmes sont davantage concernées par le temps partiel et les jeunes par les formes précaires d'emploi.

Frédéric Caste, Jérôme Demene, Insee
Virginie Meyer, Rami Belle, Direccte

En 2012, les salariés du secteur concurrentiel percevaient en moyenne 17,5 euros de salaire horaire brut en Provence-Alpes-Côte d'Azur (figure 1). Au troisième rang des régions françaises, Provence-Alpes-Côte d'Azur est très nettement distancée par l'Île-de-France (23,9 euros) et plus légèrement par Auvergne-Rhône-Alpes (17,9 euros). La position de la région est donc la même en termes de salaires que de PIB par emploi. Du fait du poids économique de la région capitale, qui regroupe un quart des postes de travail de l'ensemble du pays, les salaires horaires distribués dans la région sont inférieurs à la moyenne nationale (18,7 euros). Ils sont toutefois légèrement supérieurs à la moyenne de province (17,0 euros), le salaire horaire brut moyen des autres régions variant entre 15,6 euros et 17,0 euros.

Provence-Alpes Côte d'Azur en troisième position pour le niveau moyen de salaire horaire

Salaire horaire brut moyen par région en 2012

Région	Salaire horaire brut moyen (euros)
Île-de-France	23,9
Auvergne-Rhône-Alpes	17,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17,5
Moyenne nationale	18,7
Moyenne de province	17,0

Source : Insee, DADS 2012

Également disponibles sur www.insee.fr
et sur www.paca.direccte.gouv.fr

des illustrations et des tableaux complémentaires.

Insee Paca

CS 70004

13395 Marseille Cedex 10

www.insee.fr



Informations statistiques :
www.insee.fr / Contacter l'Insee
09 72 72 4000

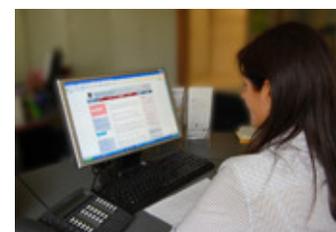
(coût d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Un salaire horaire plus élevé qu'en France de province mais davantage de très bas salaires

Observation PACA conjoncture
20 janvier 2017

Virginie Meyer (Direccte)
Frédéric Caste (Insee)



Contexte de l'étude

- ✓ Un partenariat Insee-Direccte
- ✓ Une étude réalisée à partir d'un outil développé par le PSAR Emploi-Population avec l'appui de la Dares (« co-investissement » Insee-Dares)
- ✓ La Direction régionale de l'Insee Paca a été associée à l'élaboration de l'investissement ; la Direccte Paca a également participé
- ✓ Etude publiée en novembre 2016 avec conférence de presse

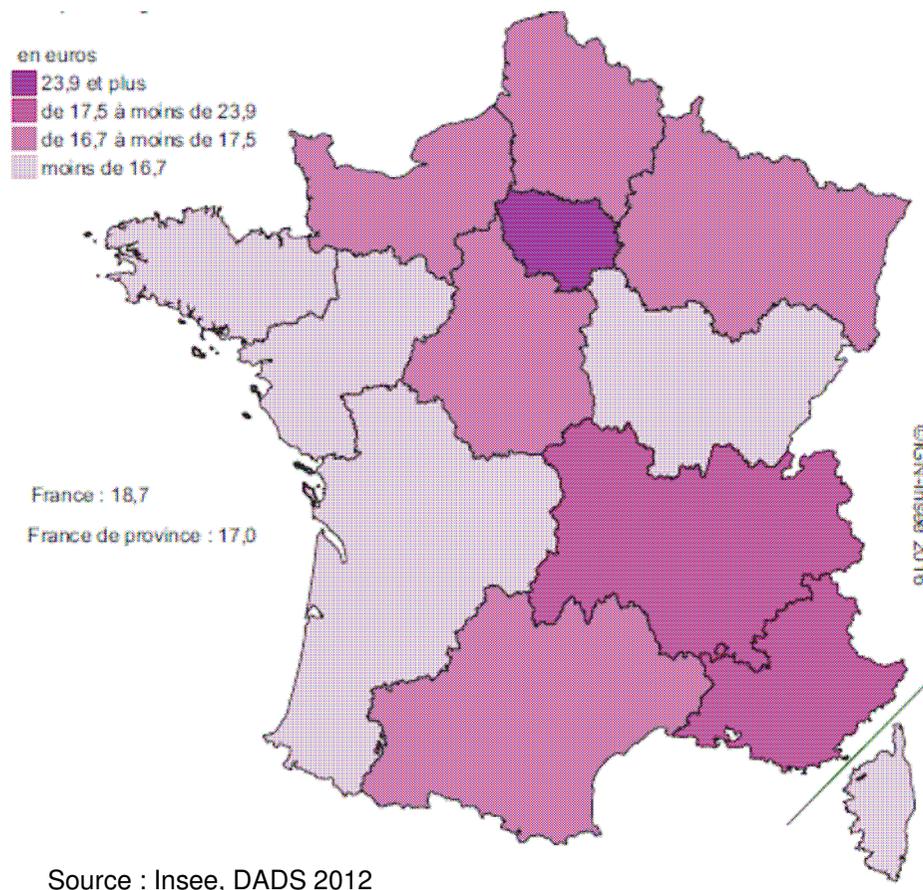
Concepts, source, champ

- ✓ Choix d'une approche **productive** = caractéristiques des postes offerts par les employeurs aux salariés (durée de travail, type de contrat, salaires versés)
- ✓ On s'intéresse donc au **salaire brut**, au **lieu de travail**, plus précisément au salaire **horaire** brut (salaire brut / nombre d'heures rémunérées)
- ✓ **Source : DADS** (Déclarations annuelles de données sociales)
- ✓ **Champ** : postes principaux (« non annexes ») du secteur **concurrentiel** hors apprentis et stagiaires
secteur concurrentiel = (secteur privé + EPIC) – (secteur agricole, secteur public, salariés des particuliers employeurs)

Objectifs de l'étude

- ✓ Quel est le salaire horaire moyen en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?
- ✓ Comment se positionne la région parmi les autres régions françaises ?
- ✓ Qu'est-ce qui favorise un salaire horaire élevé ?
- ✓ Dans quelles conditions les salaires horaires sont-ils proches du Smic?

Provence-Alpes-Côte d'Azur : deuxième région de France pour le salaire horaire moyen



- ✓ Un salaire horaire brut moyen de **17,5 euros**
- ✓ Davantage de cadres et de salariés de 60 ans et plus dans la région
- ✓ Présence de secteurs d'activité fortement rémunérateurs

Des salaires horaires 2 fois plus élevés pour les cadres que pour les ouvriers et employés

En euros

	Paca	Province	France
Ensemble	17,5	17,0	18,7
Catégorie socio-professionnelle			
Employés	13,3	13,2	13,7
Ouvriers	14,0	13,9	14,2
Professions intermédiaires	18,9	18,6	19,2
Cadres	31,4	31,1	34,5

Source : Insee, DADS 2012

- ✓ Les postes occupés par les cadres correspondent à des salaires horaires bruts moyens nettement supérieurs à ceux des postes occupés par les professions intermédiaires, les ouvriers et les employés
- ✓ Un écart de même ampleur en France de province et plus fort au niveau national

Des salaires horaires plus élevés pour les 60 ans et plus et les hommes

En euros

	Paca	Province	France
Ensemble	17,5	17,0	18,7
Age			
25-29 ans	14,3	14,0	14,9
60 ans et plus	22,2	23,1	26,4
Écart (%)	55,5	65,3	76,9
Sexe			
femme	15,5	15,1	16,7
homme	18,9	18,2	20,1
Écart (%)	21,4	20,4	20,2

Source : Insee, DADS 2012

- ✓ Des disparités entre les âges plus faibles en Paca et un salaire moyen des postes occupés par les 60 ans et plus inférieur à celui de la Province
- ✓ Un salaire horaire brut moyen de 18,9 euros pour les hommes contre 15,5 euros pour les femmes

Des écarts de salaires horaires jusqu'à 2,5 entre secteurs d'activité

En euros

	Paca	Province	France
Ensemble	17,5	17,0	18,7
Secteur			
Hébergement-restauration	13,4	12,8	13,3
Information-communication	23,9	22,0	26,2
Indus. extrac., énerg., eau, déchets	22,0	21,5	23,0
Cokéfaction-raffinage	34,5	33,0	33,4

Source : Insee, DADS 2012

- ✓ Des salaires plus faibles dans le secteur hébergement-restauration
- ✓ Des salaires élevés dans certains secteurs tertiaires (comme l'information-communication) et industriels avec un salaire plus élevé en Paca qu'en Province

Pour aller plus loin...

- ✓ Il est possible d'estimer l'**effet de chaque variable à « autres caractéristiques fixes »** avec un modèle économétrique (régression linéaire)
- ✓ *A noter : certains déterminants du niveau de salaire sont absents de la source DADS : diplôme, compétences... on raisonne donc « **toutes choses observées par ailleurs** »*
- ✓ Pour chaque variable, une modalité de référence a été définie
- ✓ Un **test de Chow** a été réalisé pour comparer un modèle régional au modèle national et donc déceler pour une variable l'effet spécifique d'une région
- ✓ Une analyse toutefois uniquement descriptive, ne pas faire de lien causal !

Les mêmes déterminants du salaire horaire en Paca et au niveau national

- ✓ Écart femmes-hommes : 21 % en moyenne, mais l'écart serait de 8% si les femmes occupaient les mêmes postes que les hommes
- ✓ Les postes d'employés mieux rémunérés que les postes d'ouvriers à « autres caractéristiques identiques », alors que le salaire moyen des ouvriers est supérieur

Des effets différents selon le niveau de salaire

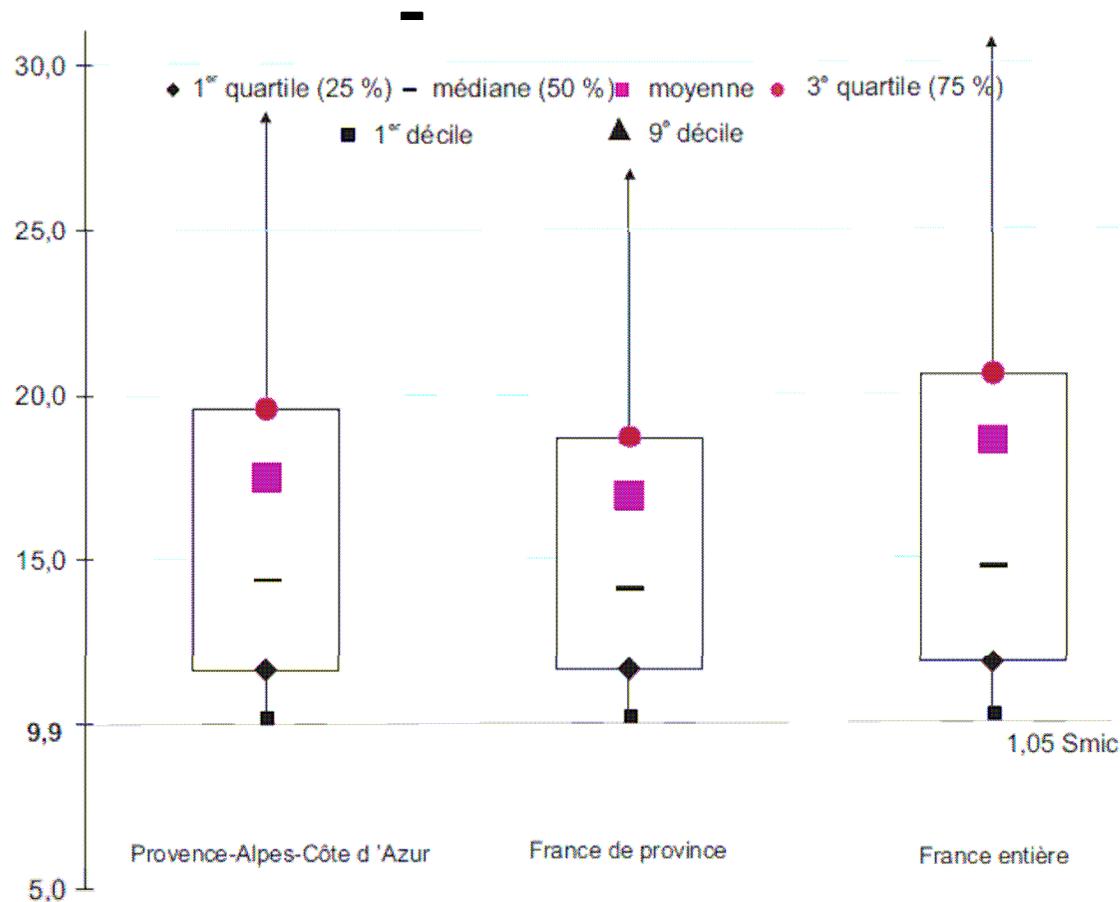
- ✓ La **régression quantile** permet d'estimer l'effet de chaque facteur en fonction du niveau de salaire
- ✓ Cette approche est jugée pertinente lorsque les déterminants du salaire ont un impact sur la moyenne mais aussi sur la variance de la variable d'intérêt
- ✓ Les quantiles retenues dans l'investissement sont le premier quartile, la médiane et le troisième quartile
- ✓ *A noter que cette approche ne permet pas de comparaisons entre la région et le niveau national*

Sexe, âge, contrat : un impact plus marqué pour les hauts salaires

- ✓ A profil équivalent, l'impact de l'âge est plus fort pour les hauts salaires (3^e quartile) que pour les bas salaires (1^{er} quartile):
 - Écart des rémunérations entre salariés de 55-59 ans et de 35-39 ans de 11,1 % pour le 3^e quartile et de 4,7% pour le 1^{er} quartile
- ✓ Même constat pour le sexe et le contrat de travail :
 - Écart entre hommes et femmes de 8,2 % pour le 3^e quartile et de 5,5 % pour le 1^{er} quartile
 - Ecart entre CDI et CDD de 3,5% pour le 3^e quartile et de 1,8% pour le 1^{er} quartile
- ✓ Catégorie socioprofessionnelle, temps de travail et taille de l'entreprise : écarts très proches quel que soit le niveau de salaire

Des disparités plus fortes en Paca

Distribution du salaire brut horaire en 2012



Lecture : en 2012 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 25 % des salaires horaires sont inférieurs ou égal à 11,6 euros et 25% sont supérieurs ou égaux à 19,6 euros

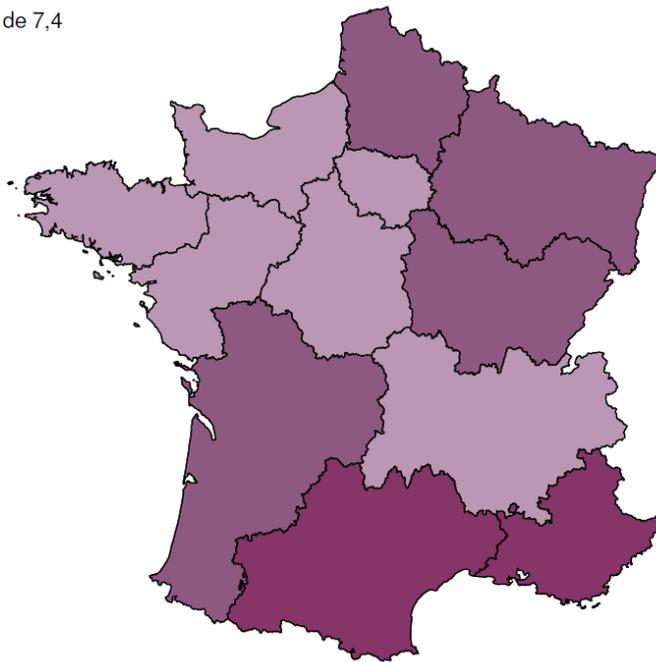
Source : Insee, DADS 2012

Les salaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Paca a le 2^{ème} taux de très bas salaires horaires de France métropolitaine

Part dans l'ensemble des postes (en %)

- 7,4 et plus
- de 6,1 à moins de 7,4
- moins de 6,1



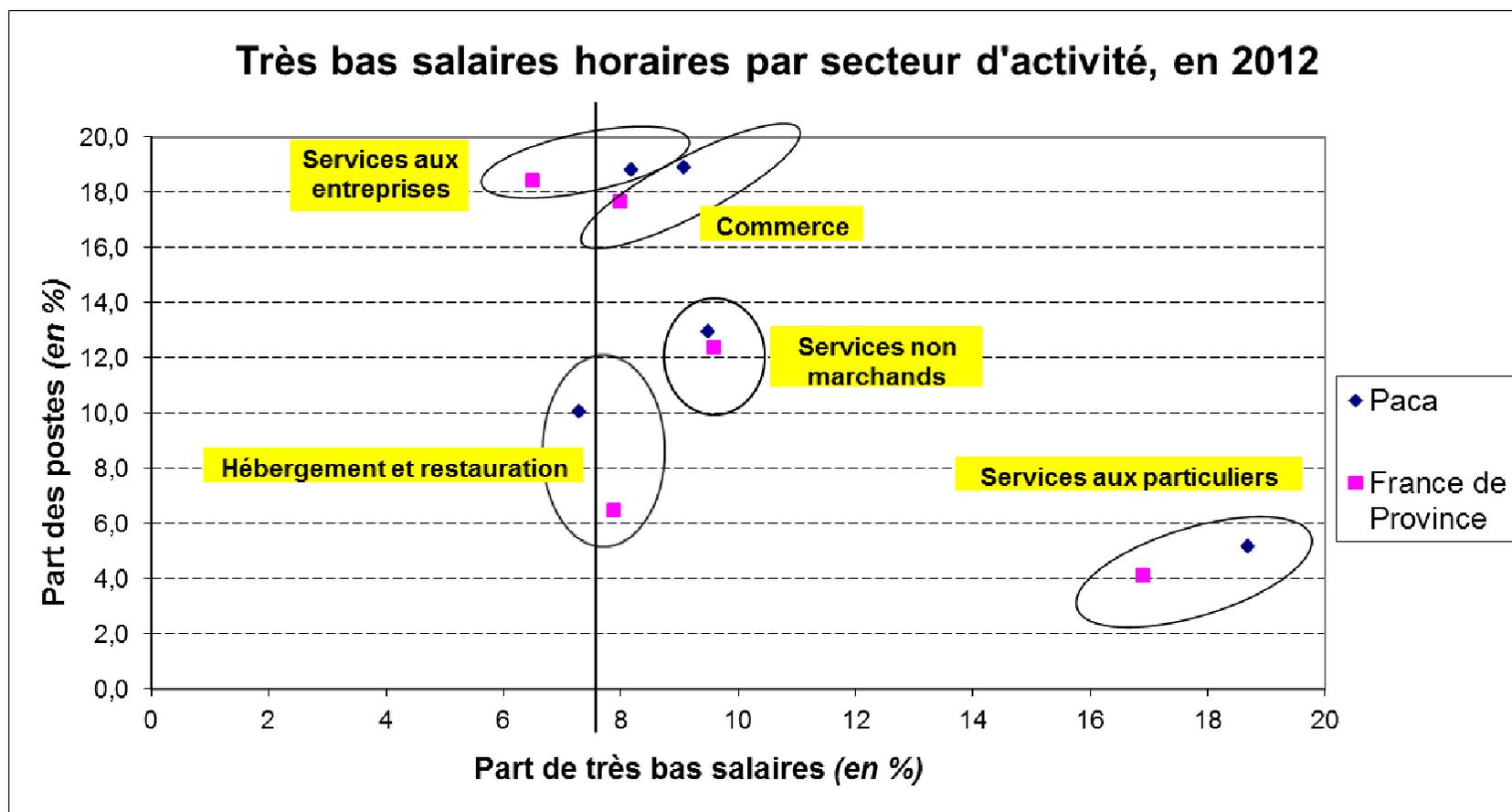
Source : Insee, DADS 2012

✓ **7,6 % des postes** rémunérés au voisinage du Smic horaire en 2012

✓ **6,4 % en France de province**

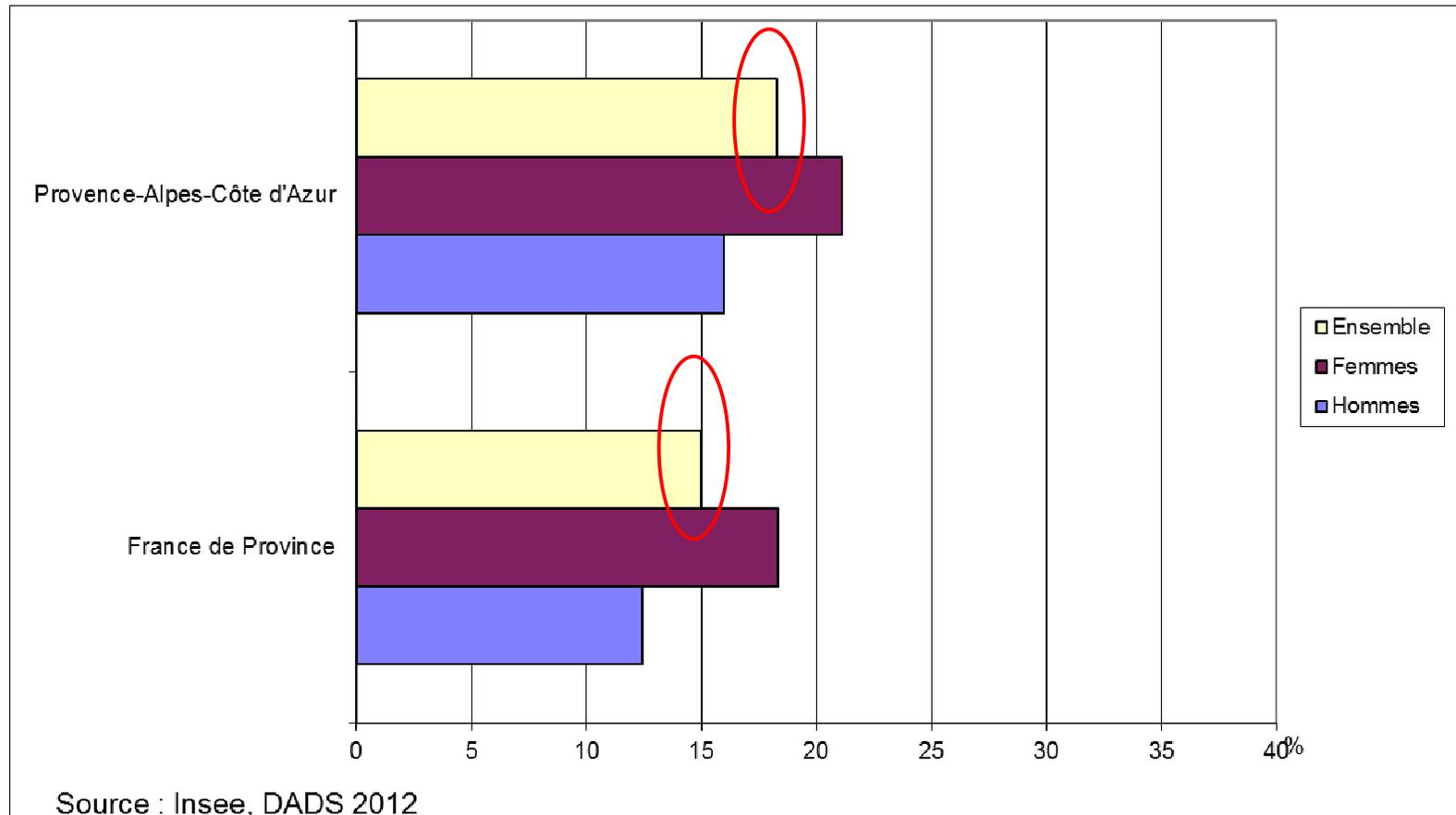
✓ **123 000 postes en Paca**

La structure sectorielle explique en partie la plus forte présence de très bas salaires



Des CDD beaucoup plus fréquents en Paca...

Part des femmes et des hommes en CDD , en 2012 (en %)

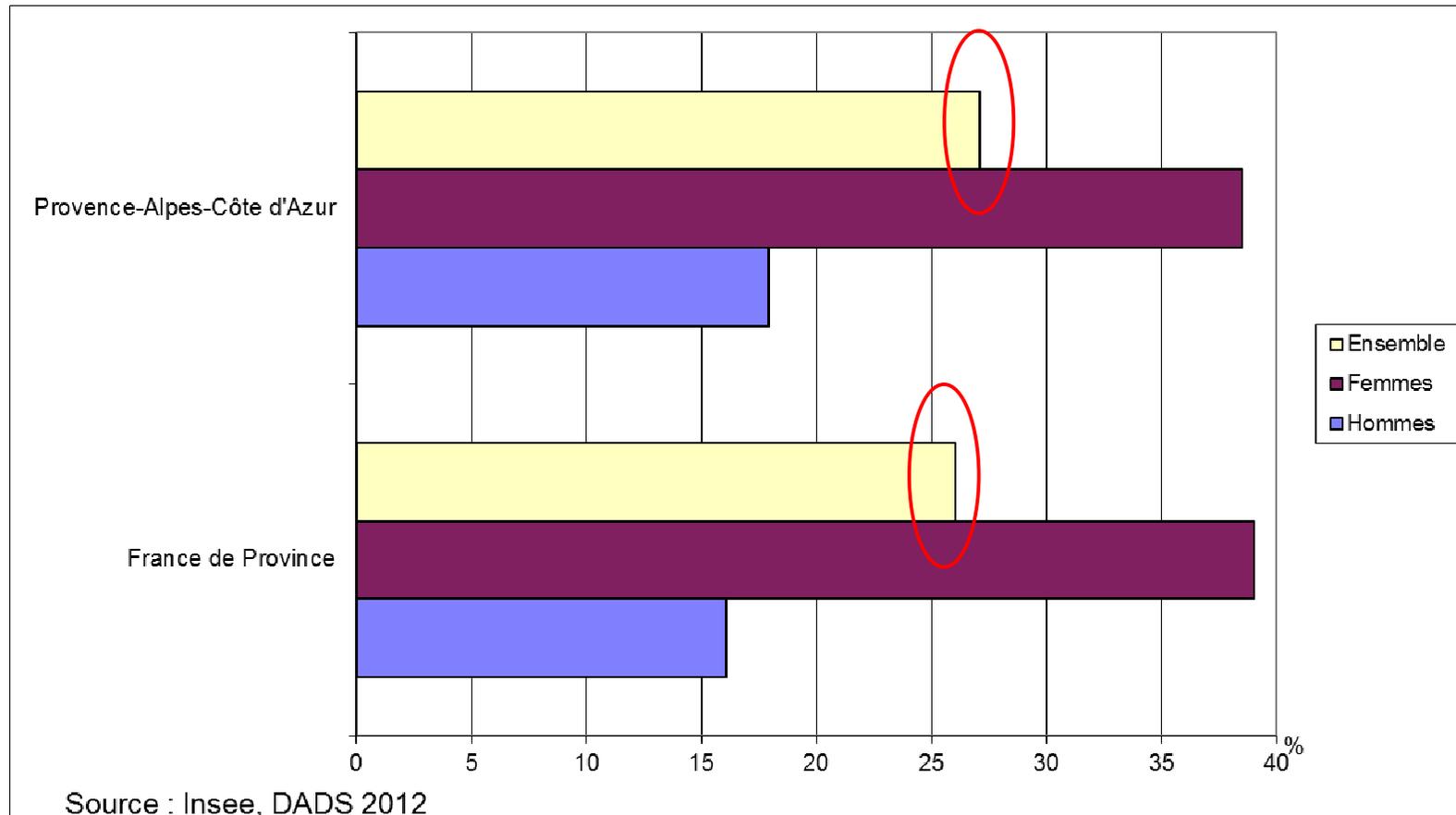


... et plus présents dans les secteurs d'activité peu rémunérateurs

- En 2012, la part des postes en CDD est de :
 - 42 % dans l'**hébergement-restauration** (*près de 7 points de plus qu'en France de province*)
 - 28 % dans les **services aux particuliers**
 - Près de 20 % dans le **commerce** et les **services non marchands**
- Une surreprésentation des **femmes** (5 points de plus que les hommes) et des **jeunes de 25-29 ans** (5 points de plus que la moyenne)
- Au total, environ **10 % des CDD** de la région sont rémunérés **au voisinage du Smic**

Un peu plus de temps partiel en Paca...

Part des femmes et des hommes à temps partiel, en 2012 (*en %*)



... mais davantage concernés par les très bas salaires

- **13,6 %** des postes à temps partiel au **voisinage du Smic**, soit 1,9 points de plus qu'en France de province
- Un écart qui s'explique par les **CDI à temps partiel** :
 - *14,3 % de postes à très bas salaires en Paca*
 - *11,7 % de postes à très bas salaires en France de province*

En résumé

- ✓ Avec un salaire horaire brut moyen de 17,5 euros, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région de province
- ✓ Des salaires plus élevés pour les cadres, les classes d'âges élevés et dans certains secteurs d'activité
- ✓ Des disparités plus fortes qu'en moyenne de province
- ✓ Paca a le deuxième taux de très bas salaires de France métropolitaine
- ✓ La structure sectorielle explique en partie la forte présence de très bas salaires
- ✓ Des CDD et des CDI à temps partiel plus fréquents

Merci de votre attention

Insee Analyses
Provence-Alpes-Côte d'Azur
N° 39
novembre 2016

Un salaire horaire plus élevé qu'en France de province mais davantage de très bas salaires

En 2012, les salariés du secteur concurrentiel percevaient en moyenne 17,5 euros brut de l'heure en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si leur salaire horaire est inférieur à la moyenne nationale, il est supérieur à celui de l'ensemble des salariés de la France de province. Les caractéristiques liées aux postes de travail et aux salariés ont la même influence sur le salaire dans la région et au niveau national. La part plus importante de cadres et une bonne représentation de secteurs d'activité fortement rémunérateurs en Paca expliquent le niveau de salaire horaire moyen plus élevé qu'en France de province. Parallèlement, la part de salariés exerçant le Simo est très forte dans la région (7,6 %), nettement supérieure à la moyenne de la France de province (6,4 %). La forte présence de secteurs d'activité concentrant des postes peu rémunérés ainsi qu'une part plus importante de CDD et de temps partiel expliquent en partie cette surreprésentation de très bas salaires. Les femmes sont davantage concernées par le temps partiel et les jeunes par les formes précaires d'emploi.

Frédéric Caste, Jérôme Demene, Insee
Virginie Meyer, Rami Belle, Direccte

En 2012, les salariés du secteur concurrentiel percevaient en moyenne 17,5 euros de salaire horaire brut en Provence-Alpes-Côte d'Azur (figure 1). Au troisième rang des régions françaises, Provence-Alpes-Côte d'Azur est très nettement distancée par l'Île-de-France (23,9 euros) et plus légèrement par Auvergne-Rhône-Alpes (17,9 euros). La position de la région est donc la même en termes de salaires que de PIB par emploi. Du fait du poids économique de la région capitale, qui regroupe un quart des postes de travail de l'ensemble du pays, les salaires horaires distribués dans la région sont inférieurs à la moyenne nationale (18,7 euros). Ils sont toutefois légèrement supérieurs à la moyenne de province (17,0 euros), le salaire horaire brut moyen des autres régions variant entre 15,6 euros et 17,0 euros.

Provence-Alpes Côte d'Azur en troisième position pour le niveau moyen de salaire horaire

Salaire horaire brut moyen par région en 2012

Région	Salaire horaire brut moyen (euros)
Île-de-France	23,9
Auvergne-Rhône-Alpes	17,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17,5
Moyenne nationale	18,7
Moyenne de province	17,0

Source : Insee, DADS 2012

Également disponibles sur www.insee.fr
et sur www.paca.direccte.gouv.fr

des illustrations et des tableaux complémentaires.

Insee Paca

CS 70004

13395 Marseille Cedex 10

www.insee.fr



Informations statistiques :
www.insee.fr / Contacter l'Insee
09 72 72 4000

(coût d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00